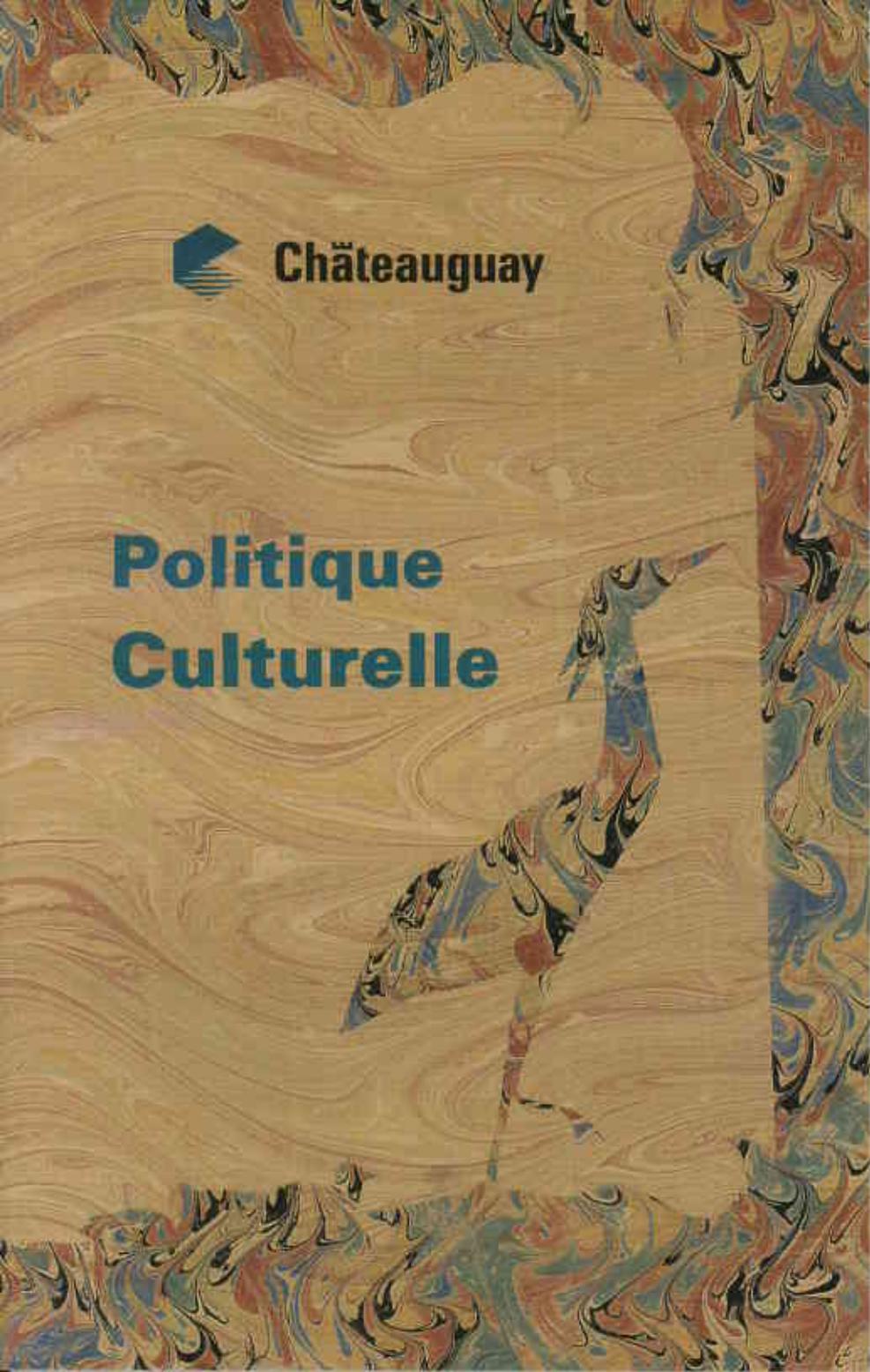




# Politique Culturelle



**La politique culturelle  
de la Ville de Châteauguay  
a été adoptée le 5 septembre 2000**

**Les membres  
du Conseil municipal**

<b>Le Maire</b>	<b>Sergio Pavone</b>
<b>1. District de La Noue</b>	<b>Bernard Daoust</b>
<b>2. District du Filgate</b>	<b>René Lafrance</b>
<b>3. District de Robutel</b>	<b>Jean-Guy Desponts</b>
<b>4. District de Bumbray</b>	<b>Serge Dion</b>
<b>5. District de Salaberry</b>	<b>Marcel Deschamps</b>
<b>6. District de Lang</b>	<b>Claudette Prigent-Auclair</b>
<b>7. District de Le Moyne</b>	<b>Jean Boyer</b>
<b>8. District d'Youville</b>	<b>Claire Labelle</b>

**Publié par la Ville de Châteauguay**

**Édifice de la Mairie**  
5, boulevard D'Youville  
Châteauguay, Québec J6J 2P8

Téléphone: (450) **698-3000**  
Télécopieur: (450) **698-3019**

Site internet: <http://www.ville.chateauguay.qc.ca>  
Courriel: [courrier@ville.chateauguay.qc.ca](mailto:courrier@ville.chateauguay.qc.ca)

# Table des matières

● Le mot du Maire	4
● Préambule	5
● Introduction	6
● La portée de la politique culturelle	7
● Les acteurs de la politique culturelle	8
▪ La municipalité	8
▪ Les citoyens	9
▪ Les organismes culturels	9
▪ Le milieu scolaire	10
▪ Les artistes de la municipalité	10
▪ Le milieu des affaires	10
● La philosophie d'intervention	11
▪ Le resserrement du tissu communautaire	11
▪ Le rayonnement de la municipalité	11
▪ La culture: un investissement	12
● Les orientations de la politique culturelle	13
▪ Connaissance des ressources	13
▪ Rassemblement des interventions	14
▪ Développement du milieu de vie	15
● Les objectifs généraux visés par la politique	16

## Le mot du Maire



**«Sans la culture et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un don de l'avenir.»**

Albert Camus, *Actuelles*

Au nom du Conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter la politique culturelle adoptée cette année. J'aimerais saluer le travail de toutes les personnes qui ont participé aux divers comités, ateliers et consultation publique ayant mené à l'adoption de cette politique.

Pour réaliser cette politique, il nous faut non seulement une volonté mais aussi une capacité d'agir à la mesure de nos ambitions. Nous nous appuyerons encore sur les besoins des citoyens et citoyennes pour guider nos actions. Ainsi que le disait Platon :

**«Sans unité, il est impossible d'être plusieurs.»**

Le Maire,  
Sergio Pavone



## Préambule

Châteauguay est une ville historique qui, au cours des dernières décennies, s'est développée comme banlieue urbaine. Les fusions de villes qui ont mené à sa constitution actuelle ont influencé son développement tant sur le plan des équipements que de la dynamique humaine et urbaine.

Aujourd'hui, la vie culturelle à Châteauguay apparaît généralement satisfaisante pour plusieurs citoyens :

- Châteauguay possède une richesse importante dans les domaines historique et patrimonial;
- la présence de citoyens d'origines diverses contribue à faire de Châteauguay une municipalité avec une dynamique unique;
- l'offre en matière d'activités culturelles est intéressante;
- la programmation de spectacles et d'expositions est appréciée;
- l'implication d'organismes est importante;
- certaines écoles valorisent la dimension culturelle.

Par contre, certaines carences freinent le développement d'une vie culturelle plus dynamique et enrichissante pour les citoyens:

- la bibliothèque ne répond que partiellement à la demande des citoyens;
- les événements d'envergure sont disparus;
- les bénévoles sont essoufflés;
- le soutien gouvernemental est limité;
- la population a une connaissance mitigée des activités culturelles;
- la concertation entre les acteurs suit un rythme inégal;
- le patrimoine est peu exploité.

## Introduction

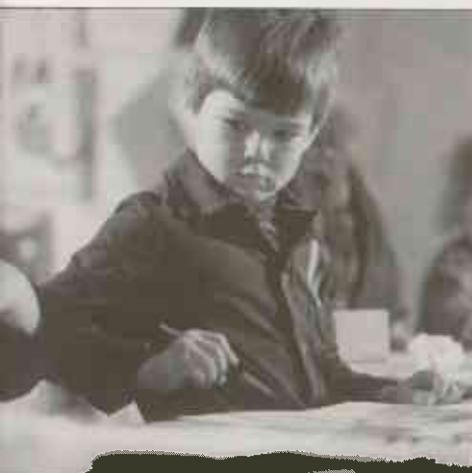
*La politique culturelle de la municipalité de Châteauguay est le fruit d'un travail d'équipe réunissant des citoyens actifs dans diverses sphères culturelles à l'intérieur de la municipalité.*

*La politique culturelle présentée ici se veut un projet de développement avec des impacts sur l'ensemble de la communauté châteauguoise.*

*C'est en misant sur le potentiel de Châteauguay et la perspective de combler certaines lacunes que la politique culturelle municipale a été élaborée, avec une seule véritable ambition soit : faire de Châteauguay une ville à la hauteur des aspirations de ses citoyens et assurer les futurs citoyens d'une activité culturelle attrayante.*



## La portée de la politique culturelle



La principale fonction de la politique culturelle est d'énoncer les orientations que la municipalité entend privilégier pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens en relation avec la culture, les arts, l'histoire et le patrimoine.

Ce positionnement permet aux autorités de prendre des décisions, de poser des gestes et de contribuer à la mise en place de projets en harmonie avec les principes et les objectifs établis.

De plus, la politique culturelle proposée est soutenue par un plan d'action établissant

comment les objectifs seront atteints tout en proposant un cadre d'intervention précisant comment les services dispensés par la municipalité s'harmoniseront aux objectifs choisis pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

Par ailleurs, la politique culturelle se veut un projet rassembleur auquel les citoyens, qu'ils soient consommateurs de biens et de services culturels, artistes, artisans ou personnes actives dans un organisme dédié à la culture, peuvent se référer pour contribuer à l'enrichissement de la vie culturelle de Châteauguay.

Enfin, la politique culturelle contribue à faire de Châteauguay une ville avec une personnalité, un caractère : une identité qui lui est propre et unique.



## Les acteurs de la politique culturelle

Tous les citoyens sont appelés par le biais de réseaux reconnus. Les institutions et les groupes de personnes s'investissant ou ayant manifesté le désir de s'investir au plan culturel dans la municipalité pourront jouer un rôle actif dans le développement culturel, en accord avec leur mission, en fonction de leurs intérêts, et en faisant appel à leurs talents et à leurs expertises. Dans cet esprit, les groupes et les personnes qui sont invités à s'engager à la mise en œuvre de la politique sont les suivants :

acteurs réalisent leurs mandats avec succès soit :

- améliorer la qualité des équipements dédiés à la culture et en coordonner l'utilisation;
- coordonner et diffuser l'information relative aux activités culturelles dispensées sur le territoire;
- initier la concertation entre les acteurs s'investissant au plan culturel (ceux identifiés ici ainsi que les municipalités voisines);
- réunir (ou rendre disponible) les ressources nécessaires pour animer l'histoire et le patrimoine.

### La municipalité

En rassemblant les acteurs en faveur d'une ville dynamique et pro-active au plan culturel, la municipalité vient jouer un rôle de mobilisateur et de coordonnateur des actions à portée culturelle sur son territoire. C'est à elle que revient le leadership de la réalisation de la politique culturelle. Pour ce faire, elle devra :

- initier certaines interventions notamment sur le plan de la diffusion et de la préservation du patrimoine naturel et bâti.
- mettre en place des conditions favorables pour que les autres



## Les citoyens

Pour qu'elle soit reconnue comme un projet rassembleur, la politique culturelle doit permettre aux citoyens d'avoir une influence sur le développement culturel de leur communauté. Aussi est-il important de leur reconnaître le droit d'occuper l'espace qui leur convient, que ce soit celui d'utilisateur, de consommateur, d'initiateur, de collaborateur ou même de critique. Cette place consentie aux citoyens leur offre toute liberté de jouer un rôle correspondant à leurs aspirations. Mais c'est surtout toute une philosophie axée vers «l'approche-client» qui doit se greffer à la politique culturelle et se manifester à travers toutes les décisions découlant de la politique. Cette façon d'aborder l'approche-client sera définie et actualisée au



rythme des tendances et des besoins exprimés dans le cadre du plan d'action soutenant la mise en œuvre de la politique.

## Les organismes culturels

Selon leur champ d'action et leur expertise, les organismes agiront comme associé principal de la municipalité dans la mise en place de projets découlant des objectifs de la politique. En jouant un rôle d'animateur de milieu et en assumant la responsabilité de développer des secteurs de l'intervention culturelle ou des disciplines artistiques, les organismes confirment l'adhésion du milieu à la politique culturelle et une réelle appropriation du développement culturel municipal.

On s'attend donc à ce que ces acteurs :

- participent aux activités de concertation en transmettant l'information sur leurs activités respectives;
- contribuent à la mise en place de projets «communs»;
- intéressent des citoyens à la culture en offrant des activités dans leur discipline et en expérimentant de nouvelles formes d'animation culturelle.



## Le milieu scolaire

### ● les écoles

Par leur responsabilité sur le plan de l'instruction, les écoles deviennent de précieux collaborateurs pour enrichir culturellement la vie des jeunes Châteauguois. Les écoles, comme la municipalité et les organismes, ont des objectifs semblables au plan culturel. La mise en place d'activités découlant de la politique culturelle va permettre d'intensifier la relation qui existe entre ces acteurs et maximiser l'impact des énergies consenties de part et d'autre à la culture.

### ● les commissions scolaires

L'alliance à consolider avec les écoles implique aussi un rapprochement entre les personnes chargées de la mise en œuvre de la politique à la municipalité et leurs homologues à la Commission scolaire les Grandes Seigneuries et à la New Frontiers School Board, de façon à arrimer le plus stratégiquement possible les interventions de nature culturelle destinées aux écoles et aux jeunes.

## Les artistes de la municipalité

Dans une perspective d'échange, les artistes amateurs et professionnels et les acteurs nommés précédemment auront à envisager

conjointement des activités de formation, de diffusion et de regroupement. Le répertoire des artistes doit être permanent de façon à mieux connaître ce segment de la population et entretenir des liens avec ces personnes (une communication significative). Dans la mesure où les artistes de la municipalité le souhaitent, il pourra s'y tisser une synergie intéressante entre ces derniers et les autres acteurs de la municipalité, donnant lieu à des projets novateurs, branchés à la réalité du milieu et consolidant l'appartenance collective à Châteauguay. Les artistes de la municipalité sont donc des collaborateurs essentiels sur le plan du développement culturel.

## Le milieu des affaires

Riche en expertise et imaginatif quand aux ressources, le milieu des affaires est un collaborateur recherché. Le comité de développement culturel et les représentants du milieu des affaires pourront trouver des avenues pour offrir une gamme plus large de produits et services culturels à la population. La municipalité restera productrice d'activités à caractère populaire ou initiatique et le milieu des affaires pourrait alors s'investir dans des créneaux plus spécialisés. Les deux entités travailleront en étroite collaboration pour assurer une complémentarité et une valeur ajoutée à l'ensemble de l'offre dispensée sur le territoire.

## La philosophie d'intervention



Avant de penser à agir sur la vie culturelle, il est essentiel de convenir d'une vision de celle-ci. Voici les valeurs priorisées à travers la politique culturelle proposée.

### Le resserrement du tissu communautaire

Au cœur même de toutes les interventions de la municipalité, une préoccupation est constante : le citoyen comme être humain avec des besoins, des attentes et des aspirations. Cette volonté d'offrir aux citoyens un milieu de vie convivial est partagée par de nombreux acteurs. En effet, la qualité de vie est un souci collectif mais sur lequel la majorité des acteurs agissent en parallèle.

Il est de plus en plus urgent, dans un contexte économique où la rationalisation est un discours quotidien, d'envisager un réel partage des

responsabilités et un engagement tangible de tous les réseaux soit : la municipalité, les organismes, les écoles, et les entrepreneurs privés intéressés à investir dans l'enrichissement de la communauté.

### Le rayonnement de la municipalité

Châteauguay est une belle ville qui possède un grand nombre d'atouts. Mais jusqu'à quel point ceux-ci sont-ils suffisamment connus et accessibles? Les infrastructures ne correspondent pas aux équipements devant être en place dans une municipalité dont la population est aussi importante (réf. : normes du ministère de la Culture et des Communications).

Que se soit pour le mieux-être du citoyen et la fierté qu'il devrait avoir de sa municipalité ou que ce soit pour l'attrait de la ville auprès d'éventuels citoyens et d'entreprises potentielles, Châteauguay se doit d'investir dans la qualité de ses infrastructures et de ses communications pour accueillir ses citoyens dans un environnement invitant et équivalant au niveau et aux habitudes de vie de ceux-ci. Cet investissement pourrait aussi permettre à Châteauguay un positionnement stratégique au niveau régional.





## La culture : un investissement

Avant de contester le coût d'une intervention culturelle plus dynamique, examinons les coûts reliés à l'absence de celle-ci. Plusieurs citoyens consomment des produits artistiques à Montréal. Un bon nombre de jeunes citoyens se retrouvent plutôt isolés dans certains secteurs de la ville. Châteauguay possède des atouts lui permettant un positionnement intéressant sur le plan régional et national notamment au chapitre du patrimoine bâti et naturel, de la diffusion des arts de la scène, ainsi que par ses racines dans le secteur de la musique qui lui confère une certaine notoriété dans le milieu artistique et culturel.

En fait, le développement culturel enrichit la vie collective. Il prend tout son sens dans la dimension sociale associée à la satisfaction et à l'intérêt d'avoir une vie culturelle active. Ainsi, l'impact de la vie culturelle sur le tissu social et sur l'économie locale doit être reconnu. Il est important de considérer l'accessibilité aux biens et aux produits culturels comme un service de base à toute la population et non comme un luxe.



## Les orientations de la politique culturelle

Une politique culturelle peut contraindre un certain nombre de problèmes. En agissant sur quelques cibles stratégiques, il est possible d'enclencher un processus qui permettra de combler certaines carences et utiliser plus judicieusement les ressources et les atouts dont dispose la municipalité. Voici les cibles prioritaires :

### Connaissance des ressources

À la base d'une vie culturelle bien organisée, l'information est la première étape à considérer. Dans ce sens, un travail important est à faire pour permettre à tous les acteurs de mieux jouer leur rôle et aux citoyens d'entrer en relation avec les produits et les services à leur disposition.

À cet effet, des stratégies, des activités et des outils de communication doivent être activés ou mis de l'avant pour améliorer la connaissance des res-

sources châteauguaises.

Le sentiment d'appartenance à la ville est souvent mis en cause quand on s'interroge sur l'implication des citoyens dans la vie culturelle. Il apparaît incontournable d'améliorer les conditions relatives à l'information pour accéder à une implication plus vivante. On assiste ainsi à un phénomène courant : mieux informés, les citoyens sont plus enclins à s'investir et, éventuellement, à s'identifier à leur municipalité.

En fait, beaucoup d'interventions menées par la municipalité, par les organismes, par les milieux scolaires et des affaires sont réalisées avec doigté mais sans le déploiement souhaité parce que peu connues ou maladroitement diffusées auprès de la population.





## Rassemblement des interventions

L'activité culturelle n'est pas souvent affaire de masse mais plutôt individuelle ou collective. Cette réalité fait en sorte que les questions culturelles sont souvent défendues avec autant d'ardeur que des problématiques équivalentes dans d'autres secteurs d'intervention mais n'ont pas le poids du nombre de ces derniers. Souvent, la dynamique culturelle est faite d'une multitude de petits projets passionnants qui répondent à une importante variété de besoins, de goûts et d'intérêts.

Pourtant une vie culturelle dynamique ne peut pas être constituée autrement qu'à travers des interventions diversifiées permettant aux citoyens d'avoir, individuellement et collectivement, une vie culturelle satisfaisante. Il faut donc rassembler les forces vives dédiées

à la culture pour avoir plus d'impact et aller chercher des moyens appropriés pour intervenir auprès de la population.

Rassembler les interventions commande l'accès à des lieux convenables pour établir un contact significatif entre les citoyens et les composantes de la vie culturelle locale (artistes, œuvres, livres, monuments, etc.)

Rassembler les interventions, c'est aussi accroître les occasions d'établir des contacts entre les citoyens, les artistes et les produits culturels. Cela signifie aussi donner une forme tangible à l'expression créatrice des citoyens de Châteauguay en organisant un ou des événements permettant d'apprécier sa ville.

Pour que cette cohérence voie le jour, il est essentiel d'assister les bénévoles dans le travail d'administration et ainsi faciliter la démarche de réalisation de projets, stimulant l'engagement des bénévoles à des tâches correspondant à leurs talents et à leurs intérêts.

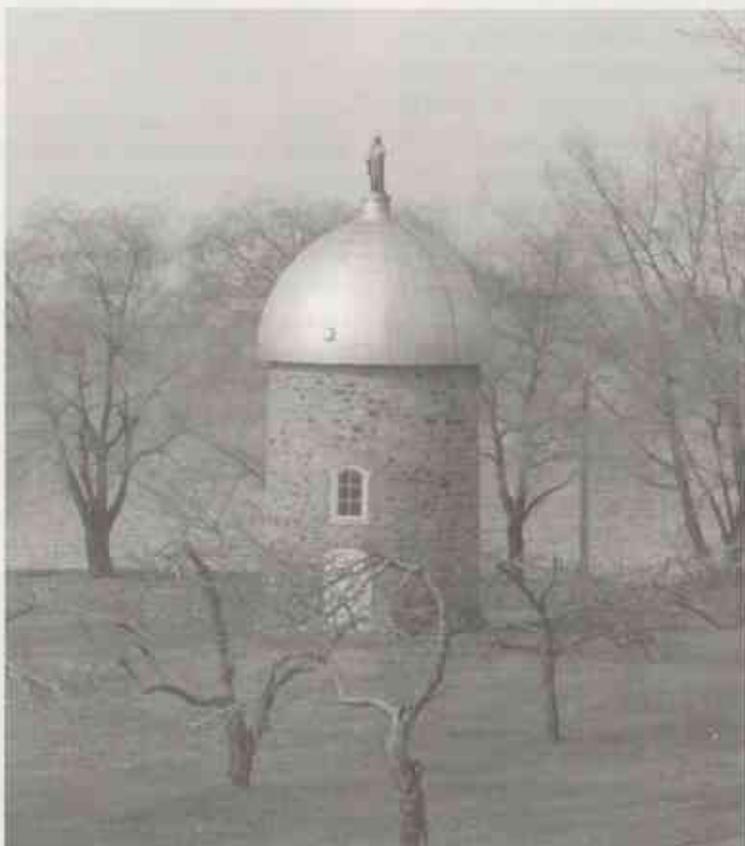
De plus, la coordination des actions de tous les acteurs de la politique sur le territoire permettra à chacun de développer son créneau et ainsi diversifier l'offre artistique et culturelle.

## Développement du milieu de vie

Des problématiques d'ordre social retiennent l'attention des décideurs de diverses structures, des divers paliers de gouvernement et des médias. L'amélioration du tissu social n'est pas l'affaire d'une seule solution mais la mise en place d'initiatives de toutes sortes permettant aux citoyens de tous âges, de toutes conditions et de tous intérêts de trouver une place

et un créneau d'activité qui leur conviennent dans la municipalité.

L'activité culturelle peut jouer un rôle significatif au chapitre de la collectivité et donne aux citoyens une occasion de socialiser. La politique culturelle vient encourager les initiatives qui permettent l'accès des citoyens à des lieux, des événements et des produits leur permettant d'avoir une vie sociale épanouissante à même la municipalité.



## Les objectifs généraux visés par la politique

Habitée par une volonté que les ressources culturelles soient mieux connues, que les interventions culturelles fassent l'objet d'une meilleure cohésion et d'améliorer le milieu de vie des citoyens, la politique culturelle de Châteauguay vise essentiellement six objectifs. La mise en œuvre de ceux-ci sera élaborée dans le cadre d'un plan d'action révisé annuellement par un comité mandaté à cette fin.

Les objectifs énoncés sont tous aussi importants et doivent être abordés en parallèle. Comme on souhaite ici enraciner la culture, les objectifs font foi d'outils essentiels pour consolider et développer une intervention équilibrée et visionnaire.

### **Doter la municipalité des équipements culturels de qualité nécessaires à son développement.**

Impliquant entre autres :

- L'aménagement d'une bibliothèque plus fonctionnelle;
- le réaménagement du Centre culturel à des fins de loisir culturel;
- l'évaluation d'impact d'une nouvelle salle de spectacles et d'aires extérieures vouées à cette fin;
- le renouvellement de l'inventaire des équipements techniques et artistiques.

### **Mettre en place un Comité de développement culturel.**

Structure souple réunissant des représentants de chacun des groupes d'acteurs énumérés au chapitre 2, le Comité de développement culturel représente la voix du milieu culturel de Châteauguay. Il amène ces intervenants à partager la responsabilité de la qualité de vie culturelle dans la municipalité et les incite à travailler conjointement à l'avancement de projets découlant de la politique.

Cette action permettrait aux acteurs intéressés par le développement culturel de la municipalité de travailler à la mise en place de projets significatifs pour eux et pour la communauté. Reconnu au même titre que le Comité consultatif d'urbanisme, le Comité de développement culturel serait donc caractérisé par une mission centrée sur la communication entre les acteurs sollicités par la politique et la concertation avec le milieu culturel.



### Mandat principal :

- assurer l'engagement du milieu dans la mise en œuvre de la politique culturelle;
- rassemblement des acteurs identifiés par la politique dans le but de réaliser des projets communs;
- envisager, évaluer et recommander des avenues permettant aux acteurs de la municipalité de bien se positionner quant aux stratégies et aux actions à mettre de l'avant pour améliorer la qualité de vie culturelle dans la municipalité;
- guider la municipalité sur des questions relatives au développement culturel.

### **Raffiner les stratégies et améliorer les outils promotionnels visant à faire connaître les produits et les services de nature culturelle à toute la population.**

Impliquant entre autres :

- La cueillette d'informations visant à vérifier les opportunités de diffusion des informations relatives aux activités culturelles accessibles sur le territoire;
- la reconduction de rencontres régulières d'échange entre les organismes culturels;
- l'établissement d'ententes avec les responsables des médias locaux facilitant la diffusion des informations issues des organismes;

- l'intégration des informations relatives aux activités culturelles municipales au site Internet de la municipalité;
- la mise en place d'activités et d'outils de promotion propres aux activités culturelles destinées à l'ensemble de la collectivité.

### **Consolider et développer les services offerts pour faciliter la mise en place de projets par et pour les citoyens.**

Impliquant entre autres :

- L'évaluation des services offerts aux organismes de façon à préciser quels services doivent être améliorés;
- la révision de la politique de reconnaissance et de soutien dans le but d'améliorer le soutien administratif aux organismes culturels;
- la production d'un inventaire des produits et services culturels disponibles dans la communauté et pouvant être utilisés par les écoles et autres groupes;
- la mise en place d'outils et d'activités visant à mieux connaître les besoins de la clientèle.

### **Consolider l'intervention des Services récréatifs et communautaires en matière de diffusion culturelle.**



Impliquant entre autres :

- L'établissement d'un lien avec le conseil culturel de la Commission scolaire des Grandes Seigneuries;
- la réalisation de rencontres exploratoires entre les responsables des questions culturelles en milieu scolaire et le Comité de développement culturel;
- l'élargissement de la programmation de spectacles pour favoriser l'initiation aux activités reliées au secteur des arts de la scène et le développement de nouvelle clientèle;
- la réalisation d'une activité culturelle d'envergure en partenariat

avec les acteurs de la politique culturelle et la communauté.

**Développer des programmes d'animation permettant aux citoyens d'entrer en contact avec la vie artistique et culturelle, l'histoire et le patrimoine.**

Impliquant entre autres :

- La mise en place d'une campagne promotionnelle pour encourager la population à fréquenter les lieux historiques et patrimoniaux;
- la mise en place d'ententes ou de programmes pour accroître la présence des artistes locaux à l'intérieur des écoles. ■



### **Membres du comité culturel pour Pélaboration de la politique culturelle**

- M. Paul G. Brunet,  
directeur général adjoint de la Ville de  
Châteauguay
- M. Patrick Healy, musicien
- M. Daniel Kabasele, Association  
communautaire Horizon de Châteauguay
- M. Michel Létourneau, architecte
- Mme Céline Lussier,  
chef de la division bibliothèque  
de la Ville de Châteauguay
- Mme Louise Martin,  
cheffe de la division culture et projets  
spéciaux de la Ville de Châteauguay
- Mme Maryse Mercier, milieu des affaires
- M. André Simard,  
Corporation de Télédiffusion du Grand  
Châteauguay

### **Elue et élus municipaux ayant siégés au comité culturel**

- M. René Lafrance
- Mme Claudette Prigent-Auclair
- M. Jean Boyer
- M. Jean Rouselle

### **Ont contribué aux travaux du comité**

- M. Richard Saint-Pierre, agent culturel,  
représentant du ministère de la Culture et  
des communications, direction Montérégie
- M. Michel Byette, directeur général de la  
Ville de Châteauguay
- M. Daniel Leduc, directeur des services  
récréatifs et communautaire de la Ville de  
Châteauguay
- Les directions d'écoles primaires et  
secondaires de Châteauguay
- Les organismes culturels

### **Coordination des travaux et rédaction**

- Mme Louise Martin
- Mme Suzanne Lemieux, consultante
- Mme Francine Fortier, correctrice

### **Remerciements**

La Ville de Châteauguay remercie les citoyens et les représentants d'organismes qui ont participé aux audiences publiques du 10 juin 2000. Elle tient également à remercier plus particulièrement les individus et les organismes qui ont présenté un mémoire lors des audiences publiques.

- M. Michel Prévile
- M. Janot Saint-Onge
- Association des Droits des Minorités  
du grand Châteauguay
- Le Grand Orchestre de Châteauguay
- La Société du Musée du Grand  
Châteauguay

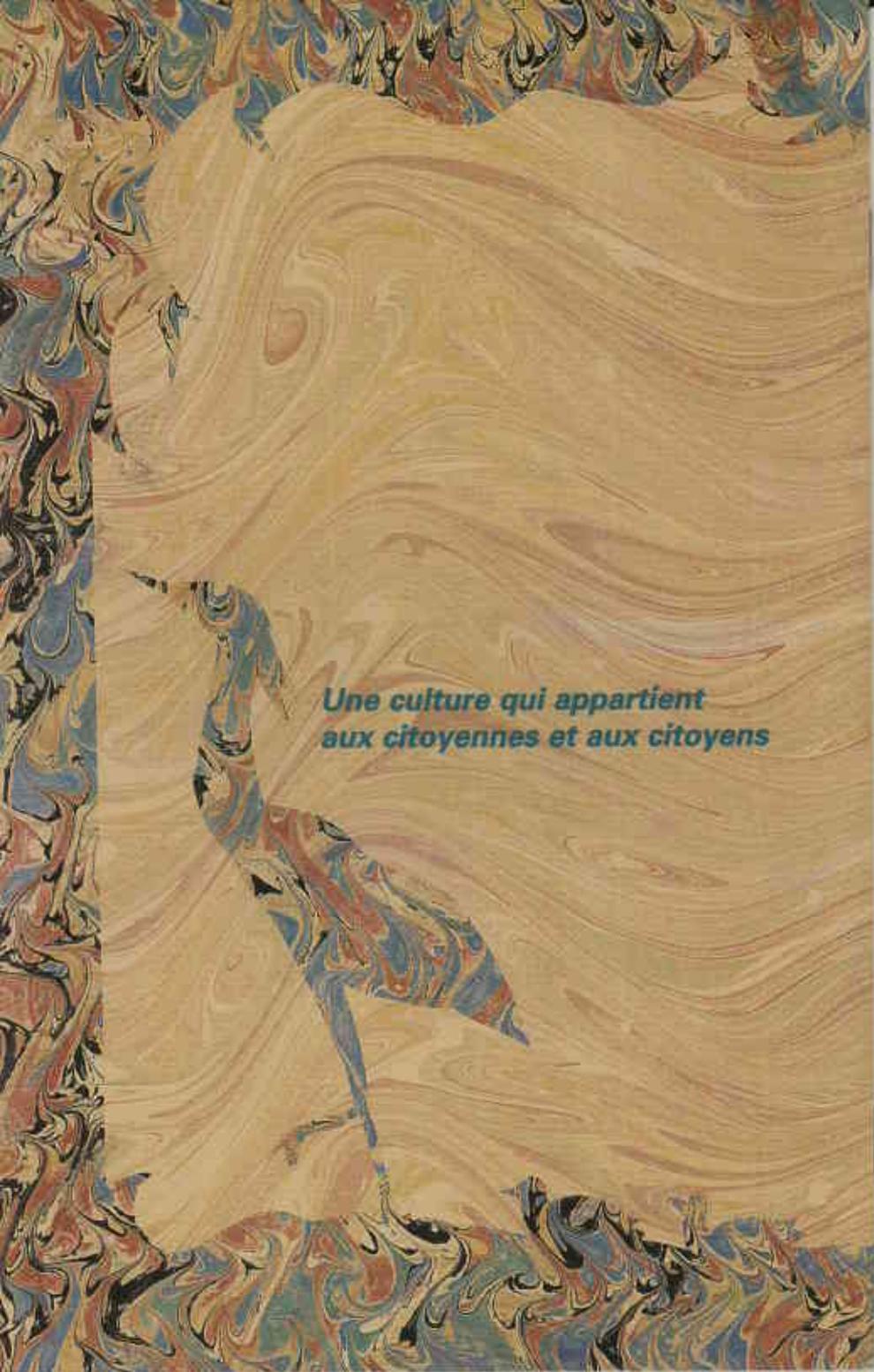
### **Photos**

Phil Norton  
Jacques Turcot  
Jean Bruneau  
Daniel Leduc

**Œuvre de la couverture**  
«Vue sur la rivière Châteauguay»  
Artiste marbreure  
Lucie Lapierre

**Conception graphique**  
Service des communications  
Alpha Morane Diallo

**Imprimerie**  
Photocopie Châteauguay  
Décembre 2000



*Une culture qui appartient  
aux citoyennes et aux citoyens*